

# Politique Achats Responsables AVEM

La Politique Achats Responsables d'AVEM vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois **le juste besoin**, et les **aspects économiques, sociétaux et environnementaux**, de la réponse apportée à ce besoin, tout en veillant à **l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs**, dans le respect de leurs droits réciproques.

Cette politique participe à une **démarche engagée et responsable**, et se veut un **vecteur mutuel de progrès et d'innovation**. Elle s'adresse à l'ensemble des **collaborateurs, acteurs** dans le **processus achats** et à leurs **fournisseurs**.

## 1 Adopter un comportement responsable dans la relation avec les fournisseurs

- / Veiller à l'équilibre des relations d'affaires en adoptant des pratiques et comportements respectueux.
- / Favoriser des engagements réciproques dans le respect des droits de chacun.
- / Apporter une visibilité prévisionnelle des achats.

## 2 Contribuer à la compétitivité économique de l'écosystème

- / Encourager la diversité des entreprises des territoires et renforcer la cohésion et l'inclusion sociale.
- / Favoriser les échanges avec les acteurs locaux et, ainsi, contribuer au développement du territoire.
- / Stimuler l'innovation avec nos fournisseurs pour créer de la valeur.
- / Apprécier le coût global du cycle de vie.

## 3 Veiller en permanence à la qualité des relations avec les fournisseurs

- / Impliquer les acheteurs dès l'expression de besoin.
- / Renforcer la montée en compétences achats des acteurs internes.
- / Développer la connaissance réciproque entreprise / fournisseurs.
- / Instaurer un mécanisme de médiation.

## 4 Intégrer les aspects environnementaux et sociétaux dans nos achats

- / Identifier et cartographier les risques et opportunités.
- / Intégrer les critères RSE dans le choix d'un bien ou d'un service, dans la sélection de nos fournisseurs.

## 5 Agir pour la transition vers une économie bas carbone

- / Mobiliser tous nos métiers pour transformer leur façon d'exercer, dans une démarche de sobriété carbone.
- / Engager et encourager nos fournisseurs à mesurer leur empreinte carbone et à réduire leurs émissions.
- / Considérer le critère poids carbone dans l'évaluation, le référencement et le suivi de nos fournisseurs.

## 6 Inscrire cette politique achats responsables dans les dispositifs de gouvernance existants